



Évitez les anomalies et profitez de cette formation pour tout savoir!



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018. (Applicable au 01/01/2020)
- Maîtriser la saisie et le remplissage des nouveaux certificats de conformité

• **Dates** : 22 septembre 2020

- **Durée** : 1 jour
- **Coût** : Consulter la CAPEB
- **Public** : Artisans, salariés.
- **Lieu** : Chalon



## DEMANDE D'INFORMATION

À retourner au service formation

CAPEB de Saône-et-Loire- 5 rue George EASTMAN- CS 10026- 71102 CHALON SUR SAONE Cedex  
Mail : [d.gaudillere@capeb71.fr](mailto:d.gaudillere@capeb71.fr) Fax 03.85.90.97.79

Cachet entreprise

Statut du stagiaire :

- Chef d'entreprise
- Salarié
- Gérant salarié
- Gérant non-salarié
- Conjoint salarié
- Conjoint collaborateur ou associé

Nom et Prénom du stagiaire

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

- Je souhaite connaître le coût et les conditions d'inscription pour pouvoir suivre la formation  
**Nouvelle réglementation gaz applicable depuis le 01/01/2020**